



SeDEF
 NAMUR - LUXEMBOURG

2018

Décembre

Editeur responsable : Yannic Pieltain

Publication du SeDEF
 Namur - Luxembourg
 Rue de l'Evêché, 5
 5000 Namur



ÉCLAIRAGES



Sommaire

Édito.....	3
Agenda.....	5
Prof'Essor	6
Zone de Namur 10% des 10% Ordinaire.....	11
Zones de Luxembourg et de Namur 10% des 10% spécialisé.....	13
Gestion capital périodes: Quelques conseils pour l'avenir... ..	14
Journée de pastorale scolaire	16
De chouettes projets dans nos écoles... ..	24
Cellule de Conseil et de Soutien pédagogique	29
FOCEF.....	30
Basic +	32

ÉCLAIRAGES



Monsieur le Président,
Madame la Présidente,
Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Nous venons de clôturer les rencontres P.O. – Directions concernées par les vagues 1 et 2 de la mise en œuvre des Plans de pilotage.

Nous sommes particulièrement heureux du taux de participation très élevé qui témoigne de l'intérêt porté au dispositif " Plan de pilotage " et de la conviction de chacun que ce mécanisme peut réellement être porteur de changement pour nos écoles.

En complémentarité, notre diocèse poursuit la construction de la cellule d'accompagnement des P.O. constituée grâce aux moyens nouveaux affectés à cette mission.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'objectif de cette cellule doit être prioritairement d'accompagner les P.O. à renforcer leur présence et leur professionnalisme au service de leur(s) école(s).

Dans le fondamental particulièrement, ce travail est important car lui seul garantira à la direction de pouvoir consacrer davantage de temps à son rôle de leader pédagogique et collaboratif.

Le rôle du Pouvoir Organisateur est essentiel. Si chacun reconnaît l'augmentation des charges et des responsabilités qui pèsent sur les Pouvoirs organisateurs constitués de bénévoles, chacun prend conscience également de la nécessité de réfléchir au renforcement et à la pérennisation d'une structure parfois trop fragile.

S'investir dans un Pouvoir Organisateur, c'est relever le défi enthousiasmant d'apporter sa contribution à un service d'éducation de qualité en continuité avec l'esprit des communautés chrétiennes qui l'ont créé.

" En effet, les écoles catholiques ont été fondées par des communautés chrétiennes (diocèses, congrégations, paroisses ou associations de chrétiens). Si ces fondateurs avaient en commun leur implication au service de l'église catholique, ils ont décidé de prendre leurs responsabilités par rapport à l'éducation et la formation de leurs contemporains, là où ces initiatives n'existaient pas. Ils ont, dans des circonstances particulières, créé les bases des projets d'écoles aujourd'hui portés par les pouvoirs organisateurs¹. "

Le SeGEC, en collaboration avec les diocèses, mobilise des moyens dans l'objectif de faciliter le travail des P.O. En marge de la mise en œuvre des Plans de pilotage, chaque P.O. est encouragé, en interne, à mener une réflexion sur l'amélioration éventuelle de son propre fonctionnement.

Chaque numéro d'Eclairages proposera dans l'avenir UNE piste de réflexion propre à l'amélioration du fonctionnement d'un P.O.

La cellule P.O. est là pour poursuivre cette réflexion. Renforcement, recomposition, renouvellement, rapprochements...sont autant de pistes que nous pourrons explorer ensemble.

ÉCLAIRAGES



Du côté des directions, chacun doit pouvoir, sans tabou, réfléchir aux mécanismes qui seraient de nature à retrouver du temps pour se consacrer au pilotage pédagogique de son école : centres de gestion, secrétariat d'entité, conventionnements...

Un tournant important se vit aujourd'hui dans nos écoles. Chacun en est conscient. Nous nous réjouissons de pouvoir, avec toute l'équipe diocésaine, les services de la Fédéfoc et du SeGEC, collaborer à cette réflexion ensemble.

Pour l'heure et dans la perspective enthousiasmante de poursuivre cette belle collaboration, nous vous remercions sincèrement pour votre implication au service de votre (vos) école(s). Toute l'équipe diocésaine se joint à moi pour vous souhaiter une excellente fin de trimestre et d'heureuses fêtes de fin d'année dans la joie et l'esprit de Noël.

Bien à vous,

Yannic Pieltain
Directeur diocésain

¹ Extrait "Introduction au rôle et au fonctionnement d'un pouvoir organisateur" - SeGEC



Agenda

Réunions générales	Dates	Lieu	Heures
Réunion Coluna	17 décembre	Erpent	13h30 - 16h00
Bilan plan de pilotage Entité de Bastogne Beauraing-Namur	25 janvier	à préciser	à préciser
Résidentielle des directions	6-7-8 février	La Roche - Floréal	/
Réunion plan de pilotage Journée diocésaine des directions	7 mai	Ciney	annulé



Une rencontre inter-écoles à Marloie

Article cellule des conseillers
pédagogiques

**A partager avec votre équipe
pédagogique**

Publication Éclairages
novembre 2018



En phase avec la mise en place du Pacte pour un enseignement d'excellence (fruit d'un travail collaboratif pour renforcer la qualité de l'enseignement) et l'implémentation des Plans de Pilotage dans nos écoles, notre réseau promeut les pratiques collaboratives. De nombreuses recherches montrent le lien entre l'amélioration des résultats d'apprentissage des élèves, le bien-être de tous les acteurs de l'enseignement et cette dimension collaborative. Selon Philippe Meirieu¹, les pays qui ont de bons résultats sont ceux où les enseignants se visitent et où ils échangent sur leurs pratiques. Romuald Normand², spécialiste dans l'analyse comparée des systèmes éducatifs et des politiques d'éducation, définit la collaboration en ces termes: elle comprend le partage, les récits de vie professionnelle, l'aide et l'assistance mutuelle, le partage d'idées et le travail commun entre enseignants. La collaboration se centre sur des réflexions autour du travail. En développant une collaboration interdépendante, les enseignants deviennent critiques de leurs propres pratiques tout en les partageant de manière positive pour mutualiser leurs compétences. Selon François Muller, auteur du livre: "Des enseignants qui apprennent ce sont des enfants qui réussissent", la collabo-

ration nécessite une analyse confiante et bienveillante, mais exigeante à la manière d'un "ami critique", faite d'écoute.

La pratique collaborative est donc bien pour nos enseignants, un outil de co-développement professionnel au service de l'apprentissage de tous nos élèves.

Prof'Essor en quelques mots

Depuis 2014, notre réseau s'attèle à aider nos enseignants à "**S'améliorer un peu plus chaque jour ensemble**", devise promulguée par le programme Prof'Essor. Projet expérimenté depuis 2012 aux Pays-Bas sous un autre nom "LeerKRACHT". L'idée centrale de ce programme est que l'amélioration de l'éducation repose sur le développement professionnel des enseignants: des enseignants qui apprennent les uns des autres et qui s'améliorent progressivement, par des échanges d'expériences, par des visites de cours, par des séances en équipe pour discuter des méthodes et des résultats d'apprentissage, en formulant

¹ Professeur des universités émérite en sciences de l'éducation en France

² Professeur de sociologie Faculté Universitaire de Strasbourg



des objectifs et en se mettant d'accord sur des mesures d'amélioration. Dans notre diocèse, depuis sa mise en œuvre, 19 écoles se sont inscrites à la formation et cette année scolaire verra 10 écoles en sessions d'apprentissage Prof'Essor.

Un processus au service des pratiques collaboratives, qui articule trois outils :

- le tableau blanc, tableau qui peut être qualifié d'interactif autour duquel chacun est attentif à l'ambiance du groupe, par les humeurs, chacun peut partager un succès. Les enseignants y déposent leurs besoins, leurs préoccupations pédagogiques, leur désir d'amélioration sous forme d'objectifs SMART, le tout décliné en actions,
- les visites pédagogiques, pendant lesquelles, l'enseignant observe un collègue dans sa classe sur un focus prédéterminé et négocié entre eux (élève en difficulté, méthodologie particulière...) et lui renvoie en feedback des éléments de compétence et/ou des éléments d'amélioration en vue de co-construire des pistes de nouvelles pratiques,
- les partages pédagogiques, rencontres entre collègues au service des objectifs, moments où sont formalisés les réflexions collectives et les nouvelles pratiques suite aux échanges.



L'engrenage de ces trois outils facilite et alimente le travail collaboratif de l'équipe, permet à chaque enseignant de se développer professionnellement, favorise l'innovation en classe, améliore les apprentissages des élèves et permet aux enseignants de se sentir moins seul, de se co-développer en s'améliorant chaque jour un peu plus ensemble.

Rencontres inter-écoles

Le projet propose également aux enseignants des différents établissements engagés dans le processus d'échanger lors de rencontres inter-écoles. Ces soirées rassemblent directions, enseignants et coaches, elles ont lieu entre 18 et 20h et se clôturent par un moment festif. Les acteurs partagent sur leur vécu, leurs succès, leurs réussites, leurs apprentissages et réfléchissent également en échangeant leurs questions, leurs inquiétudes et leurs difficultés. Une dynamique qui se veut riche en interactions, à la fois réflexive et ludique, sérieuse et festive, et qui permet aux acteurs de repartir avec de nouvelles idées issues de réalités différentes ou communes. La méthodologie est pensée pour mettre en action au maximum l'inter-écoles, se retrouver entre pairs de différents horizons.

Une RIE extraordinaire à Marloie...

Ce 20 novembre à Marloie, une rencontre inter-écoles de notre diocèse a été organisée à l'initiative de plusieurs directeurs. Cette démarche se révèle être un succès : sur les 19 écoles entrées dans le programme Prof'Essor pour notre diocèse depuis 2015, 15 étaient représentées par leur direction et par leurs enseignants. Pour saluer ce succès, Godefroid Cartuyvels³ et Yannic Pieltain⁴ ont clôturé ce moment.

³Secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique (FédEFoC)

⁴Directeur diocésain de l'enseignement fondamental Namur-Luxembourg



Dans un premier temps, cette rencontre extraordinaire voulait développer le sentiment d'appartenance à une communauté de pratique, et mutualiser les acteurs déjà formés et engagés dans le processus. La soirée a débuté par l'accueil des participants autour d'un apéro soft, chacun a pu ensuite déposer son humeur. Chaque établissement a partagé



autour d'un mur parlant les objectifs dont il était fier, moment intense présageant d'ores et déjà de beaux échanges autour des objectifs qui nourrissent les tableaux blancs et qui animent nos équipes. Un défi à jouer en école les attendait, avec à la clé des paniers garnis et un livre sur la collaboration.

Dans un second temps, la rencontre voulait mettre en évidence le résultat du travail collaboratif en permettant à chacun de partager en groupes inter-écoles ses succès. Voici quelques bribes entendues pendant ce partage.

- Face à un élève ayant des besoins spécifiques, une école s'est répartie des lectures, et des tâches autour du tableau blanc, pour aider cet élève à progresser. Au fur et à mesure l'objectif a été mieux ciblé, les actions réajustées, l'élève a pu vivre sereinement les moments de transition, il n'était plus simplement l'élève de ma collègue mais bien notre élève à tous dans l'école. Les solutions trouvées pour cet élève ont été également bénéfiques pour les autres élèves.
- Les concertations se fixent dès le mois d'août, 6 réunions sont prévues, il reste donc 40 heures qui sont entièrement consacrées à Prof'Essor, avec une liberté totale d'organisation. Entre le 20 septembre et le 20 décembre, il y aura 8 sessions tableau blanc, agrémentées de visites

pédagogiques et de partages pédagogiques, comme les enseignantes utilisent un TBI, le directeur reçoit dans le quart d'heure, les objectifs, les actions et le planning des visites pédagogiques, des partages pédagogiques.

- Différenciation : par les échanges, on partage les idées à mettre en place pour aider les élèves en difficulté et leur proposer des manières différentes d'apprendre. Grâce aux visites pédagogiques, on évite de tomber dans une routine, partager avec les collègues permet de varier nos stratégies.

Un troisième temps avait pour objectif de mettre en évidence l'impact élèves amené par nos pratiques collaboratives via les outils Prof'Essor. Discussions riches dont voici quelques extraits :

- " Continuité : échange entre enseignants qui permet un passage plus facile pour les élèves, car les enseignants avancent dans la même direction, même vision pour l'apprentissage de l'enfant, visites pédagogiques verticales (maternel/primaire) permettant d'identifier les incohérences et d'y remédier, d'imaginer des projets inter-cycles. "
- " Exemplarité : nous sommes des modèles, nous voir travailler ensemble, amène les élèves à aller vers leurs copains, tutorat entre élèves, divergences d'idées, entraide entre professeurs qui permet aux enfants d'apprendre également l'entraide. "

Échanges qui ont abouti à ce nuage de mots, la taille des mots reflétant le nombre de fois qu'ils ont été choisis et débattus dans les différents groupes.





Un dernier temps a permis à chacun **d'imaginer de nouvelles manières de s'inspirer des pratiques d'autres pairs**, d'échanger et de partager, en cherchant des idées en plus... Voici quelques exemples...

Tu pourrais vivre une journée dans ma classe,

- Et en plus, m'apporter un outil que tu utilises en classe pour les rituels du matin pour déposer les émotions ;
- Et en plus, je prendrai tes élèves pendant ce temps ;
- Et en plus, nous pourrions améliorer l'activité que tu as vécue ;
- Et en plus, nous pourrions faire 1 projet ensemble (communication) ;
- Et en plus, je pourrais t'apporter du matériel que j'utilise ;
- Et en plus, je pourrais participer à l'activité que je voulais observer ;
- Et en plus, tu pourras me donner un FB sur ce que tu as observé de mes élèves.

"Deux classes travaillent ensemble"

- Et en plus, on essaye de rassembler tout le cycle ;
- Et en plus, faire vivre des activités artistiques ;
- Et en plus, partager le travail de ces 2 classes à d'autres classes ;
- Et en plus, un parrainage se met en place ;
- Et en plus, les enfants communiquent aux parents ;
- Et en plus, en présentant une exposition ;
- Et en plus, en intégrant les outils informatiques ;
- Et en plus, pour le présenter à des personnes âgées ;
- Et en plus, en néerlandais ;
- Et en plus, on communique notre projet par mail avec une autre école ;
- Et en plus, on partagerait nos outils.



Une soirée qui accueille nos représentants institutionnels

Monsieur Godefroid Cartuyvels, accompagné de Yannic Pieltain, a clôturé ce partage de pratiques en saluant la motivation de tous. Il s'est dit impressionné et fier de voir autant de monde à cette heure tardive. Il a clarifié leur terrain d'actions. Le Secrétaire général et le Directeur diocésain ont des responsabilités identiques, à des niveaux différents, pour l'un, le diocèse et pour l'autre des responsabilités au niveau de l'ensemble des écoles fondamentales de l'enseignement catholique. Responsabilités de 3 grands ordres : représentation, service et animation. D'une part : responsabilité de représentation de nos écoles, nos PO, défendre les intérêts dans les discussions avec le gouvernement dans les différents conseils, dans les discussions avec la presse, dans les négociations avec les syndicats. D'autre part : responsabilité d'assurer un certain nombre de services pour nos écoles, écrire nos programmes, organiser nos formations via la FoCEF, mettre différents outils à disposition des écoles tel le programme Prof'Essor, aider au niveau juridico-administratif les directions et les PO. Troisième responsabilité : celle d'animer le projet de l'enseignement catholique, réfléchir à un certain nombre de thématiques, au niveau central : congrès de l'enseignement catholique, au niveau diocésain, organiser des journées pour les directeurs, pour les enseignants. Une de nos responsabilités dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, est la mise en œuvre progressive des Plans de Pilotage dont chaque établissement va devoir se doter. Le réseau doit soutenir les PO, soutenir les directeurs pour qu'ils enclenchent cette dynamique dans leur établissement et soutenir les équipes éducatives en mettant à leur disposition des outils pour qu'ils puissent faire ce travail. Soutenir également la conception de ces plans dans leur rédaction, dans leur sens, dans leur mise en œuvre. Dans le cadre des Plans de Pilotage, une dimension essentielle au niveau de la conception et de la

ÉCLAIRAGES



mise en œuvre, est le travail collaboratif. Ce n'est donc pas le Plan de Pilotage du directeur mais bien le produit d'une démarche collective. L'outil Prof'Essor est donc intéressant. Les systèmes qui montrent le plus de résultats sont ceux où le travail collaboratif est devenu un mode de travail des enseignants. Pour le Plan de Pilotage, l'école établira un état des lieux, se fixera librement un certain nombre d'objectifs et définira des actions et des stratégies. Deux choses sont obligatoires: le plan de formation et l'école devra dire comment elle organise concrètement le travail collaboratif. Prof'Essor présente donc un intérêt certain, c'est l'outil collaboratif de notre réseau. Cet outil ne détermine pas le fond de ce que l'on fait, les équipes éducatives se saisissent de l'outil, de sa structure et choisiront des objectifs en lien avec les constats faits. En étant engagé dans le dispositif Prof'Essor, l'établissement a une longueur d'avance.

Monsieur Cartuyvels et Monsieur Pieltain ont remercié sincèrement les personnes présentes d'être engagées dans ce processus au service de l'ensemble de nos écoles et de nos élèves.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et un superbe buffet de trio de pâtes préparé par quelques directeurs initiateurs de cette belle rencontre.





Conseil de Zone de l'Enseignement fondamental Namur 10% des 10%

Dans le cadre des 10% des 10%, c'est le Conseil de Zone de Namur du Fondamental qui répartit la somme entre les différentes demandes introduites et présentées par ses écoles.

Les P.O. bénéficiaires reçoivent cette subvention fin septembre.

Ce montant se construit généralement de la manière suivante: part du Fondamental qui pourrait être augmentée de la participation de la zone du Secondaire de Namur jusqu'à un montant maximal de 51,5% de son propre avoir. **Des rencontres sont en cours actuellement pour redéfinir les contours de cette éventuelle solidarité. Sans préjuger des décisions qui seront arrêtées, nous vous proposons de rentrer les dossiers suivant la même procédure qu'auparavant.**

Au vu des discussions actuelles et des premières conclusions qui en ressortent, je ne peux qu'insister sur l'importance d'analyser les dossiers en tenant compte prioritairement de critères qui sont de nature à engager la sécurité des enfants, la survie d'une école, les conditions de travail,... (sécurité, hygiène, difficultés financières, isolement,...)

Le Conseil de Zone souhaite par ce document vous rappeler les règles et échéances fixées en réunion pour l'année 2018-2019

Responsabilité	Mandat/Mission	Echéance
Responsabilité du P.O.	Le travail prend sa source au sein des P.O. Chaque P.O. a la possibilité d'identifier une difficulté, un projet que vit éventuellement son école. Chaque P.O. demandeur introduit une éventuelle demande par écrit au Président de son Entité.	Dossiers rentrés auprès du Président d'Entité pour le vendredi 1er février 2019 au plus tard.
Responsabilité du Président d'Entité	Le Président du Conseil d'Entité collationne les demandes et réunit son Conseil pour étudier l'ensemble des dossiers. Il organise le débat au sein de son entité. Le Conseil sélectionnera les demandes et hiérarchisera les dossiers retenus. Le classement des projets doit être le fruit d'une négociation effectuée en Conseil d'Entité. L'ordre de priorité ainsi défini est déterminant. Le montant total de l'ensemble des demandes d'une entité doit rester raisonnable par rapport au montant total disponible. Le Président d'Entité fera ensuite remonter les dossiers sélectionnés au président de Zone accompagné du PV d'Entité qui atteste des débats et des priorités retenues. (Aucun dossier émanant directement d'une école ne sera pris en considération)	Dossiers rentrés au Président de Zone pour le vendredi 1er mars 2019 au plus tard.
Responsabilité du Président de Zone	Le Président de Zone réunit un groupe technique*. Ce groupe technique opère une première analyse des dossiers et sollicite auprès du Président d'Entité ou son représentant d'éventuels compléments d'information ou d'éventuels ré-ajustements. (Il appartient donc à chaque Entité d'être représentée)	Première réunion du Groupe technique le lundi 18 mars 2019 au matin

Zone de Namur 10% des 10% Ordinaire



Responsabilité du Président d'Entité	Chaque Président d'Entité réunit une seconde fois son Conseil en vue d'affiner le travail. Il complète les dossiers sur base des remarques formulées par le groupe technique.	
Responsabilité du Président de Zone	Le Président de Zone réunit une seconde fois le groupe technique qui analyse à nouveau les dossiers à la lumière des informations collectées par les représentants des Entités. Le groupe technique opère des arbitrages et formule une proposition qui sera présentée au Conseil de zone pour prendre les décisions.	Seconde réunion du groupe technique (si nécessaire) fin mars 2019
Responsabilité du Président de Zone	Le Président de Zone convoque une réunion du Conseil de Zone. Il y présente un travail élaboré pour permettre au Conseil de Zone de prendre les décisions.	En mai 2019
<p>* <u>Actuellement, les critères prioritaires définis par le groupe technique et approuvés par l'A.G. sont les suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Priorité est donnée aux projets dont les enfants sont les premiers bénéficiaires. • Il doit s'agir essentiellement de demandes qui nécessitent urgence et impérieuse nécessité. • Les P.O. concernés doivent prouver que toutes les aides possibles ont été sollicitées. • La zone doit être informée de la situation financière des écoles demanderesses. • Les demandes collectives de projets en entité sont également source d'intérêt et d'octroi d'aides financières, dans la mesure des possibilités. • Les projets doivent être classés par ordre de priorité au niveau de l'Entité. <p>Les critères font références aux situations financières difficiles.</p> <p>Différents aspects s'envisagent : soutien d'investissement en complément de subsides sollicités dans le cadre de travaux, d'aménagements,... " une fois toutes les autres portes fermées "!</p>		
<p><u>Le groupe technique se constituera définitivement lors de la réunion de Zone de février 2019.</u></p> <p><u>Proposition de la composition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Président de Zone • Le Président de chaque Entité et/ou son représentant désigné en Conseil d'Entité. Attention, dans la mesure du possible, cette représentation sera constante. Il est important que les membres du groupe technique connaissent l' " historique " des négociations afin de pouvoir tenir compte des décisions prises les années précédentes. • La représentation syndicale • Invités : Deux conseillers Codiec ainsi que le Président de la Zone de Luxembourg <p>Depuis 2011, le Sedef a été sollicité pour évaluer la réalisation des projets.</p>		
<p>Chaque année, le président du Conseil de zone du fondamental est invité au Conseil de zone du secondaire, afin d'exposer les demandes et solliciter leur aide.</p>		



Objet: Dossiers 10% des 10% (Enseignement spécialisé) – 2018-2019

Dans le cadre des 10% des 10%, l'année scolaire 2017-2018, un groupe technique propre au spécialisé a réparti une somme de plus de 45.000 euros entre les différents projets que des écoles fondamentales et secondaires ont rentrés. Les écoles bénéficiaires reçoivent cette subvention dans le courant du mois de septembre.

Vous trouverez en annexe le nouveau formulaire de demande d'intervention 2018-2019. Ce formulaire devra être renvoyé au Bureau diocésain au plus tard pour le 1er mars 2019. Après analyse des dossiers, le groupe technique se réunira au mois d'avril 2019 à l'école Saint-Martin de Marche pour prendre les décisions utiles. Chacun veillera à respecter scrupuleusement les consignes. Afin de garantir un maximum d'objectivité, il est indispensable pour le groupe technique de disposer de tous les éléments demandés.

POUR RAPPEL, LE GROUPE TECHNIQUE EST COMPOSÉ COMME SUIT :

4 représentants des P.O. du spécialisé au Codiec (un par niveau et un par zone)

- Jacques Servais (secondaire Luxembourg)
- Paul Noël (secondaire Namur)
- Grégory Mertz (fondamental Luxembourg)
- Vincent Angenot (fondamental Namur)

2 représentants des ADI du spécialisé

- Marianne Postal pour le fondamental
- Michel Gendebien pour le secondaire

2 Présidents des ADI

- Catherine Thiry pour le fondamental
- Marc Hubert pour le secondaire

2 Directeurs diocésains

- Yannic Pieltain pour le fondamental
- Hugues Delacroix pour le secondaire

Critères retenus pour 2018 :

- Critère 1 : situation financière difficile
- Critère 2 : soutien d'investissement en complément de subsides sollicités
- Critère 3 : Aide en équipement pour les écoles ou implantations du secondaire organisant les formes I et II ne pouvant rien obtenir du fonds d'équipement (à hauteur de 80% des coûts) ;
- Critères 4 : achat de matériel et/ou équipement dans le cadre d'un projet pédagogique à expliciter (intervention à hauteur de 80%, limitée à 6000€).
- D'autres possibilités de subventionnements existent et peuvent être sollicitées (ADEPS, Loterie Nationale, Ureba, Fondation Roi Baudouin, Fonds social Européen,...)

Cette démarche donne la même possibilité à chaque P.O. de pouvoir bénéficier de ce mécanisme en fonction des besoins.

Y.Pieltain Directeur Diocésain
H.Delacroix Directeur Diocésain

Gestion capital périodes : Quelques conseils pour l'avenir...



Bien souvent, des directions se demandent pourquoi le Bureau diocésain de l'Enseignement sollicite des écoles la rentrée de plusieurs documents tels les documents PRIMVER, Annexes 50...

Vous trouverez ici non seulement quelques-unes de ces raisons mais également un relevé des erreurs (trop) souvent constatées dans la rédaction de ces documents.

Ceci pourra sans nul doute vous permettre une meilleure vérification ultérieurement. Un document à conserver pour vos obligations administratives de septembre 2019 ?

Documents demandés par le bureau diocésain en ce début d'année

Voilà quelques bonnes raisons pour lesquelles nous vous demandons de transmettre au bureau diocésain une copie de certains documents de rentrée :

Vérification des encodages :

Suite aux encodages **Primver** effectués par vos soins au 01/09 et au 01/10, l'administration de la FWB nous demande tous les ans **de corriger les erreurs relevées via un rapport transmis à nos services**. Cette vérification s'apparente en général à un travail de bénédictin tant les erreurs de répartition des périodes sont nombreuses !

Quels sont les documents indispensables à une bonne vérification ?

- Le rapport ORCE/Entité (balances des reliquats au 01/09 et au 01/10)
- Le PV de répartition des périodes article 36 dans les entités
- Le détail des périodes article 37 échangées en entité
- Les formules encadrement des écoles au 01/09 et 01/10
- Le tableau des balances entité imprimé via l'application Primver
- Les annexes 50/51 complètes (avec détail périodes)

Sans ces documents de contrôle, nous devons à chaque fois solliciter les directions ou les secrétaires d'entités afin d'apporter les corrections nécessaires.

Voici un relevé des principales erreurs identifiées :

- Les périodes de reliquats renseignées à l'entité ne sont pas les mêmes que celles encodées dans Primver
- Il y a confusion dans la répartition des périodes article 36, 37 et périodes de reliquat
- Certaines périodes ont été oubliées et non encodées
- Des périodes ont été reçues en trop.
- Des périodes n'ont pas été attribuées.
- Des périodes "pilote d'entité" ont été encodées en article 37
- Des périodes "école numérique" ont été renseignées en article 37
- Des périodes "pilote d'entité" ont été directement ponctionnées au reliquat alors que celles-ci doivent être cédées à l'entité avant leur retour à l'école.
- Les nombres d'élèves renseignés en entité/Orce ne sont pas le même que ceux communiqués via Primver

Toutes ces erreurs ou négligences provoquent des déséquilibres au niveau des balances des périodes de l'entité. Elles remettent parfois en cause le PV de redistribution des périodes article 36 validé par la zone et transmis à l'administration.

Gestion capital périodes : Quelques conseils pour l'avenir...



Un conseil:

En entité, il est primordial de confier une tâche de contrôle à un secrétariat ou une direction qui pourra vérifier, dès que tous les encodages via l'administration auront été effectués, si le tableau des balances de Primver reflète bien la situation de l'entité validée en ORCE.

Annexes 50/51 et Primver

Les balances des périodes des MDP doivent être vérifiées via les annexes 50/51 afin d'éviter des erreurs d'encodage.

Au moment de vos encodages via Primver, il est important de reprendre les annexes 50 et 51 complètes avec le détail du capital-périodes afin de le comparer avec le total des périodes disponibles.

! Attention, ce récapitulatif ne tient pas compte des périodes de religion.

Quelques outils de vérification dans Primver:

PRIMAIRE - RÉCAPITULATIF DES PÉRIODES HORS RLMO	
PÉRIODES DISPONIBLES	
Complément de direction	24
Périodes de classes	216
Périodes d'éducation physique	18
Périodes de langues modernes	6
Périodes d'adaptation	12
Périodes P1/P2	6
Périodes de reliquat reçues	4
Périodes d'ALE	3
Périodes d'article 37 reçues	0
Périodes d'article 37 cédées	0
Total des périodes disponibles	289

PÉRIODES CÉDÉES	
Périodes de reliquat cédées	4

Indiquez les éventuelles **périodes Art 37 reçues**, suivant la circulaire 4484 du 08/07/2013, section 3.2.8.

Indiquez les éventuelles **périodes Art 37 cédées**, suivant la circulaire 4484 du 08/07/2013, section 3.2.8.

Périodes d'article 36 reçues 0

Cette ligne est présente si des périodes Art 36 ont été prélevées. Encodez celles que vous affectez au niveau primaire.

Lorsque chaque établissement scolaire de l'entité a effectué ses encodages Primver, voici comment vérifier la balance "entité":

Outils Autres : Manipulations

PRIMVER Gestion des structures et de l'encadrement des établissements d'enseignement fondamental ordinaire (v 2.13.13)

Accueil | **Dossiers** | Outils

Gestion

AUTRES

SÉLECTION D'UNE ACTION À EFFECTUER

* Action(s) possible(s)

CRITÈRES DE RECHERCHE

* Numéro FASE

* Date de comptage 01/10/2012

* Balance Reliquats

1. Choix de l'action
2. Cliquez sur pour exécuter l'action
3. Choix des critères de recherche (Numéro FASE d'une des écoles du PO, date de comptage et Balance)
4. Cliquez sur pour lancer la vérification.

Action(s) possible(s)

Balance des périodes

Balance Reliquats

Reliquats

Art 36

Art 37

Emplois maternel

WAGNER Philippe
Conseiller Codéc



Projet de synthèse journée de pastorale scolaire (27 et 28 novembre)

"Eduquer dans la joie" - Père Daniel Federspiel
Diocèse Namur-Luxembourg – Fondamental/Secondaire

Insérer texte lu (analogie direction – clown)

Intervenant extérieur: Daniel Federspiel

Le Père Daniel s'est impliqué très tôt dans le monde du théâtre où il enfle le costume du clown. Quand il pense à la vie religieuse et qu'il rentre chez les salésiens de Don Bosco il brûle son "déguisement et ses accessoires pour passer à autre chose...Sauf que, lors de son ordination, en 1990, Mgr DECOURTRAY lui donne la mission d'être un prêtre parmi les clowns et un clown parmi les prêtres. La spécificité des salésiens est de faire de l'éducation un sacrement. Le Père Daniel se nourrit donc de l'éducation qui pour lui est un chemin spirituel. Aujourd'hui, outre ses nombreux contacts directs de clown au milieu des enfants, il est Provincial de la Communauté salésienne de Don Bosco. Il s'est consacré à la formation d'éducateurs et donne aujourd'hui des conférences essentiellement dans le monde de l'éducation.

Mais qu'est-ce qu'un clown et en quoi le clown peut-il nous apporter un regard différent sur notre métier de directeur, d'enseignant, d'éducateur?

Le personnage de clown trouve son origine dans le monde du cirque. A l'origine jongleur, acrobate, magicien ou dresseur de lions, il a le plus souvent vécu un accident qui ne lui permet plus d'assurer son art initial. Il trouve alors souvent une reconversion au sein du cirque en assurant une présence sur la piste entre deux numéros pour faire rire les gens.



Le clown est donc un personnage souvent diminué, marqué par la blessure, qui rebondit et se crée une nouvelle place et trouve un nouveau sens à sa présence au sein de la communauté du cirque. **Le chrétien pourra y voir là la figure du Christ défiguré mais qui sera transfiguré. Les chrétiens oublient parfois de montrer un visage transfiguré. Or, c'est une posture d'espoir fondamentalement chrétienne qui témoigne que la mort n'est pas la fin.**

Un clown, c'est donc avant tout quelqu'un qui, par son attitude, accepte le réel tel qu'il est mais qui dépasse son propre doute pour discerner davantage quelque chose de beau plutôt qu'une source de découragement ou d'agacement.

Thème de la journée: éduquer dans la joie

1. Eduquer? Une brève définition

Insertion du dessin au verso de la feuille verte

Eduquer vient du latin (e-ducere) qui se traduit littéralement par "tirer hors de". L'acte d'éduquer revient donc à aider un enfant, un adolescent à quitter un lieu, une histoire, pour aller vers son avenir. Cela demande avant tout

une passion, un courage. Tout être humain est amené à vivre un processus de croissance. La nature elle-même force ce processus de croissance.

Eduquer, c'est donc sortir l'enfant de l'enfance pour aller vers l'adolescence, puis vers l'adulte.



Cela se fera par passages successifs de zones de confort en zones d'inconfort et de zones d'inconfort en nouvelles zones de confort où chaque passage pourra constituer un moment de crise plus ou moins intense.

Eduquer, c'est traverser ces étapes successives. Cela ne peut se faire qu'avec l'aide d'accompagnateurs.

Dans le contexte scolaire, c'est le directeur qui aura la place particulière d'être en responsabilité de la communauté éducative, en coordination d'une équipe d'enseignants, d'éducateurs qui collaborent à relever ce défi.

Eduquer, c'est également amener l'enfant (In-fans = celui qui n'a pas la parole) d'un stade de "non-parlant" vers un stade assumé où l'enfant va devenir capable de maîtriser la parole au service de l'expression de son propre ressenti, de son propre avis (parler en termes de "je").

Le processus d'éducation confié à la communauté éducative est donc un processus Joyeux, même s'il faut être conscient que cela ne fait pas toujours rêver de grandir. Aujourd'hui, la description du monde adulte dans une vision assez noire de l'avenir ne va pas nécessairement inciter le jeune à grandir. Exemple: Quand des adultes disent "le niveau baisse", les ados répondent: "oui mais nous, on n'a pas envie de couler avec vous."

Toute difficulté rencontrée par l'enfant lors de ce processus va l'amener naturellement à se protéger, à se réfugier dans le stade précédent. L'objectif de l'éducateur sera d'accompagner l'enfant à redéposer sa protection.

2. Y-a-t-il un bon éducateur dans le coin ?

A l'instar de Don Bosco, Marcelin Champagnat ou encore Jean-Baptiste de la Salle, nombreux peuvent être les référents qui inspirent l'action des éducateurs. Daniel Federspiel nous propose d'observer Jésus dans cette attitude d'éducateur à travers un texte évangélique.

Jésus est un formidable éducateur. Il ne connaissait pas ce terme mais se présentait comme tel, sous le vocable de "Pasteur" ou de "Bon pasteur", celui qui connaît et conduit son troupeau, celui qui sécurise le troupeau et les brebis connaissent sa voix. Il conduit en même temps qu'il accompagne. Cela nécessite une (re)connaissance mutuelle entre le pasteur et le troupeau. Cela nécessite d'avoir consacré du temps à construire une relation avec le troupeau. Quand cela se passe ainsi, le directeur peut quitter son école en confiance car il sait que ça se passera bien, car les enseignants et les éducateurs ont pu créer une bonne relation avec les jeunes.

Un directeur, un enseignant, a pour mission d'être un "bon pasteur". Celui qui est re(connu) par le jeune à sa voix, ses attitudes, ses valeurs... Celui qui connaît le jeune qu'il accompagne... Connaître, c'est "naître avec". Connaître, c'est éveiller sa propre vigilance d'être attentif à chaque progrès de l'enfant et les valoriser, c'est pouvoir lui révéler la bonne nouvelle de son progrès.

Un bon pasteur est avant tout un porteur de bonnes nouvelles. Le chemin d'éducation est ce chemin qui par essence est ponctué de bonnes nouvelles, d'encouragements donnés au jeune. La bonne nouvelle va le renforcer dans ses capacités, dans ses compétences grandissantes. Pour être un "bon pasteur, il faut avant tout être vecteur de messages positifs. C'est sur ces messages positifs qu'ensuite, l'enfant sera prêt à ajouter de nouvelles expériences, de nouveaux apprentissages.

3. La joie vient des porteurs de Bonnes nouvelles

Le clown est cet observateur de la vie avec une réelle aptitude à regarder les choses positivement. Dans son attitude, on peut discerner la capacité de jouer avec l'observation, avec le réel, ce que l'on ne voit pas, ce que l'on voit ou encore ce que l'on cache.

Journée de pastorale scolaire



Un clown se base sur l'observation pour, quand il le peut, en dégager une bonne nouvelle...

La joie des porteurs de bonnes nouvelles vient de la connaissance. La capacité d'un bon éducateur est de naître avec ses élèves, d'être pré-

sent à des moments clés qui sont de l'ordre de la naissance (d'un nouveau progrès).

Le professeur assiste à des naissances successives de l'élève, des progrès successifs. Plus on vit ces moments, plus on prend le temps de "naître avec".

4. Un exemple sur le vif: autopsie au bord de la route

Observons Jésus dans son attitude éducative à travers un texte de l'Évangile (Marc 10, 46-52 - La guérison de Bartimée). Il s'agit de le regarder dans sa posture éducative et non de chercher dans ce récit une démarche de foi.

Ce que je lis	Ce que j'observe	Ce que j'apprends
Jésus et ses disciples arrivent à Jéricho.	Jésus ne travaille pas seul! Jésus se déplace, il est en mouvement!	Un éducateur ne travaille pas seul. Il travaille en équipe.
Et tandis que Jésus sortait de Jéricho avec ses disciples et une foule nombreuse,	Bartimée se trouve en dehors de la ville, en quelque sorte, il est "hors du coup", dans une situation critique, voire d'exclusion du groupe	Un élève apprend dans des situations critiques.
un mendiant aveugle, Bartimée,	Bartimée est aveugle. Il ne voit pas. Il est mendiant. Il a besoin d'être assisté. Il se doit d'être efficace en mendicité. Il a besoin de faire pitié. Il est au bord de la route. Il n'est plus dans le mouvement. Il est "sur le côté".	L'éducateur sera attentif quand l'enfant est "hors du coup", quand il ne voit pas ce qu'il veut faire, quand il est en attitude de découragement, de besoin... l'élève en situation de crise. La pitié marche souvent avec les profs, le directeur... Des jeunes vont exploiter cela.
le fils de Timée était assis au bord de la route.	Bartimée n'est pas reconnu pour ce qu'il est, pour qui il est. Il est connu par son Père, Timée. On ne le connaît que par la réputation d'un autre.	Combien de fois, dans notre posture d'enseignant, nous ne posons pas un jugement hâtif sur l'élève que nous accueillons, sans avoir pris le temps de le connaître, lui. L'élève assis au fond de la classe est parfois considéré comme un poids car à cause de lui, le cours n'avance pas.
Apprenant que c'était Jésus de Nazareth, il se mit à crier: - Jésus, fils de David, aie pitié de moi!	Bartimée se met à crier. Il n'est pas muet, il n'est pas sourd. Il est aveugle mais il sait entendre, il sait crier. Il a des ressources. Il a une intelligence. Il a une capacité d'adaptation. Il a entendu que c'était Jésus.	Chaque élève a des atouts pour quelque chose. En parlant avec lui, on peut les capter, se rendre compte qu'il sait faire des choses.

Journée de pastorale scolaire



<p>Beaucoup de gens l'interpellaient vivement pour le faire taire, mais il criait de plus belle: Fils de Davis, aie pitié de moi!</p>	<p>On veut le faire taire...mais il poursuit. Il force l'interdit. Il n'obéit pas. Alors qu'on veut le faire taire, il n'obéit pas. Il frise l'insolence...il prend un risque à poursuivre ses cris.</p> <p>Le risque est grand, c'est le risque d'être définitivement mis sur le côté...mais il persiste et brave les risques. Qu'a-t-il à perdre?</p> <p>Bartimée fait un autre constat que celui des gens qui l'entourent. Il a conscience qu'il n'a plus rien à perdre. Il faut qu'il tente sa chance.</p>	<p>En tant qu'éducateur, je dois observer comment l'élève peut supporter les règles sans rien dire.</p> <p>Nos élèves en situation de difficulté n'ont plus rien à perdre. Par ailleurs, il a besoin de tester jusqu'où il peut aller. L'élève crie, il tente sa chance pour qu'on fasse attention à lui. Ils attirent alors l'attention pour exister. Ils adaptent leur comportement à la situation. Ils ont des raisons de se faire remarquer. C'est leur "dernière" chance d'exister et d'attirer l'attention sur eux.</p> <p>En situation de crise, l'acte éducatif va reposer sur la chance, sur la dernière chance...</p>
<p>Jésus s'arrête et dit:</p>	<p>Là, Jésus s'arrête. Il se met à la hauteur de Bartimée. Il oblige ainsi tout le monde, les disciples, la foule à s'arrêter sur ce point de référence. Bartimée, à ce moment, va focaliser l'intérêt de Jésus et de tous.</p>	<p>Un éducateur se met à la hauteur de son élève.</p> <p>Un éducateur est celui qui est capable de s'arrêter, d'arrêter le groupe pour se mettre à la hauteur, au rythme de l'enfant.</p>
<p>- Appelez-le</p>	<p>Jésus a entendu la voix de Bartimée mais ne l'appelle pas lui-même. Il va demander à ses disciples de l'appeler. Il ne va pas au secours. Il va s'appuyer sur une communauté de personnes pour "éduquer".</p> <p>Il va impliquer la communauté qui l'accompagne. Il va "intégrer" Bartimée. Il le fait venir. Il ne va pas vers lui...il l'intègre au processus.</p>	<p>Quand un jeune est en difficulté, par réflexe, l'éducateur peut se dire: "je sais ce qu'il faut faire." Là, c'est un mauvais éducateur car ça ne va pas aider le jeune à se relever.</p>
<p>On appelle donc l'aveugle ; et on lui dit: - Confiance,</p>	<p>Tout le processus éducatif se fonde sur la confiance. Pour que Bartimée puisse progresser, toute une communauté lui propose de mettre en place la confiance.</p>	<p>C'est une prise de risque. La confiance est d'abord un processus qui débute par celui qui la donne.</p> <p>L'éducateur doit toujours prendre le risque de la confiance. Il n'y a pas d'acte d'éducation sans prise de risque pour l'éducateur comme pour le jeune.</p>
<p>lève-toi ; il t'appelle</p>	<p>Ensuite, la communauté propose à Bartimée de se lever.</p>	<p>Pour travailler en éducation, il faut lever l'autre. Lui donner sa dignité...L'élève n'apprend pas abattu, couché, prostré...il apprend dans la dignité.</p>

ÉCLAIRAGES

Journée de pastorale scolaire



<p>L'aveugle jeta son manteau, bondit et courut vers Jésus ;</p>	<p>Pour sortir de la situation où il est, Bartimée a besoin de prendre un risque, de déposer sa protection. Jeter son manteau, c'est rompre avec tout ce qu'on a dit de moi.</p> <p>Une fois sa protection déposée, il peut bondir car une confiance reçue, cela donne des ailes. La vie reprend le dessus. Tout est alors possible. On se sent prêt à apprendre.</p> <p>Il courut vers Jésus. Lorsqu'il a abandonné sa protection, la trajectoire naturelle pour Bartimée est "Jésus", comme un aimant attiré vers la vie...(mais nous entrons là dans un acte de foi)</p>	<p>Dans tout acte d'éducation, l'éducateur a besoin que l'élève désamorce son système de défense.</p>
<p>Jésus lui dit: Que veux-tu que je fasse pour toi?</p>	<p>Bartimée seul sait ce qui est bon pour lui. Tout est possible mais c'est à lui de choisir.</p>	<p>L'éducateur doit abandonner ses certitudes sur ce qui est bon pour l'élève.</p>
<p>- Rabbouni, que je voie. Et Jésus lui dit:</p>	<p>"Que je voie...": Jésus ne répond pas au besoin exprimé par Bartimée. Il n'entre pas dans le jeu de Bartimée en tant que "Maître" qui sait.</p>	
<p>-Va, ta foi t'a sauvé. Aussitôt, l'homme se mit à voir, et il suivait Jésus sur la route.</p>	<p>Jésus répond "va, ta foi t'a sauvé". Il le remet en mouvement... et ce n'est qu'à ce moment-là qu'en conséquence, Bartimée voit.</p> <p>"Va" et non "Viens": c'est là que l'on observe l'essence d'un bon éducateur. Il construit l'autre pour qu'il n'ait plus besoin de lui.</p> <p>Jésus ne le rend pas dépendant de lui.</p> <p>Jésus le rend conscient de la confiance en lui qu'il a retrouvée.</p> <p>C'est la confiance qu'il a donnée qui sauve Bartimée.</p>	<p>Un éducateur c'est quelqu'un qui remet l'autre en mouvement vers SON propre chemin. Il ne dit pas "viens" mais "va".</p> <p>L'éducateur, c'est celui qui rend confiance à l'enfant pour lui permettre d'avancer. Il ne veut pas une relation de dépendance.</p>

Toute démarche d'éducation, tout processus éducatif passe par la restauration préalable d'une confiance entre l'éducateur et le jeune. Sans confiance, il n'y a pas d'éducation possible.



PROPOSITION DE DEUX QUESTIONS DE REFLEXION AVEC SON EQUIPE EDUCATIVE

- Dans le cas concret de ce texte et de ce qu'il nous apprend sur l'attitude éducative, qu'est-ce qui vous marque le plus? Etes-vous interpellé? En quoi?
- Quelles questions cela vous pose dans votre propre pratique en tant qu'enseignant, en tant qu'éducateur? Pour vous et pour toute l'équipe?

5. Appropriation des concepts

" Et si c'était plus facile que l'on s'imagine ? "

Nous constatons que dans le processus d'éducation, la confiance est un vecteur indispensable d'apprentissage.

Si la confiance est un vecteur principal dans ce processus d'éducation, on peut noter que cette confiance est d'abord naturelle.

La majeure partie de notre être est en effet conditionné par ce rapport de confiance initial. La confiance fait partie de notre ADN. Dès la naissance, nous avons été baignés dans une volonté de mise en confiance dans notre environnement d'accueil. L'enfant qui aurait malheureusement vécu l'inverse ne serait pas dans des conditions favorables d'apprentissage. Notre rapport à l'humain, historiquement, a généralement commencé par la confiance.

Quelques ingrédients pour une bonne pratique

1. La clé du coffre

L'être humain ne peut se dire que si on lui laisse du temps.

L'éducateur, l'enseignant, le directeur doit pouvoir vérifier ce climat de confiance et s'employer à rassurer l'élève qu'il accueille pour qu'il puisse vivre avec la conviction que la confiance est présente dans ce monde qu'il accueille.

Si tel n'est pas le cas, l'élève va inévitablement commencer par tester cette confiance. On parle souvent à ce moment- là d'un jeune difficile. Il serait plus juste de parler d'un jeune en difficulté. Ce qui n'est pas du tout la même chose.

Un jeune en difficulté a toujours une sorte de " boîte noire " à l'intérieur de lui. A l'instar des avions en perdition, la boîte noire contient toujours l'ensemble des événements de l'histoire et, dans le cas d'enfant en difficulté, on peut y retrouver l'ensemble des événements qui ont conduit à la rupture. Eduquer, conduire hors de, c'est avoir accès à la boîte noire. On ouvre cette boîte quand la crise a lieu. On dit STOP! Pour avoir accès à cette boîte noire, l'éducateur a besoin de construire une certaine confiance et une relation de qualité vraie car la boîte noire est toujours un système de protection. Si on l'enlève, la personne devient fragile. Dans le texte biblique, le manteau de Bartimée qui lui sert de protection.

Il y a effectivement un risque majeur de livrer l'intérieur de sa boîte noire pour un jeune en difficulté car il prend le risque de se fragiliser.

La boîte noire, chez le jeune, cela peut être le look, la cigarette, la drogue, l'attitude... Il ne faut pas s'arrêter à la boîte noire. Si l'on stigmatise l'intérieur de la boîte noire, on l'amplifie. Si on amplifie la boîte noire, l'enfant reste pétrifié dans ce qu'il a fait ou vécu de négatif. Trop souvent, nos communautés éducatives stigmatisent.

Une des clés pour accéder à la boîte noire de l'enfant est le don de la confiance, de l'affection. La confiance se donne par celui qui en possède et qui la partage. Le but de l'opération, c'est d'ouvrir la boîte rouge. Il faut d'abord ouvrir la boîte noire pour avoir accès à la boîte rouge qui est la boîte de la vie qui contient le cœur. Mais, ce n'est pas à l'enfant d'ouvrir sa boîte rouge. Pour avoir accès à la boîte rouge, il faut une relation de confiance avec le jeune.



Il n'y a pas de confiance sans affection. Plus on connaît la boîte rouge, moins on voit la carapace noire. Le travail sur le cœur est possible si le jeune a abandonné le dispositif de protection. Pour cela, le rôle de l'éducateur est de garantir à l'élève une protection dans la classe. C'est-à-dire de donner une place à chacun dans le groupe. Eduquer à la joie, c'est de permettre à cet "horde" d'élèves de devenir une classe. Dire aux élèves: "on va essayer de créer une classe.". La direction pourrait aussi par exemple demander aux professeurs lors des conseils de classes, de parler des élèves sans leur donner de surnom.

2. La lumière et l'écoute

La seconde clé vient de la capacité d'observation. Dans la boîte il y a une balle jaune qui symbolise la lumière. Celle-ci révèle les choses telles qu'elles sont. Eduquer dans la joie est possible à condition de mettre en lumière. Pour travailler ensemble, il faut travailler dans la lumière. C'est une condition à la joie. Jésus parle de la lumière, "vous êtes la lumière du monde" dit-il. La lumière rend les choses visibles. Mettre en lumière, c'est mettre en vérité. L'éducateur cherche la lumière de l'élève. On entend parfois plus tard de la bouche de certains élèves: "vous avez été un bon prof!"

Mettre en lumière, c'est aussi mettre en évidence les ombres. Si vous ne souhaitez pas d'ombre, il faut éteindre la lumière. L'éducateur doit accepter qu'il y ait des zones d'ombres. C'est à ce moment que l'éducateur doit être prêt à accueillir les blessures du jeune. Jésus dit à Judas: "Sois au clair, fais ce que tu as à faire." Il ne dit pas ce qu'il doit faire.

Travailler au niveau du cœur car sans affection, pas de confiance!

3. La bonté en cadeau

Travailler la dimension éducative qui implique l'affection donne de la joie.

On entend parfois un élève qui dit: "En Anglais, ça ne va pas, la prof ne m'aime pas". Il y a une analogie entre l'affection reçue et l'efficacité de l'éducation. L'élève tente d'exprimer qu'il apprend mieux dans une relation affectueuse. Plus je donne de l'affection, plus je vais en fabriquer, plus elle va grossir. Il y a plus de joie à donner qu'à garder. L'enseignant est riche de savoirs mais encore plus riche quand il peut partager. Cela est source de plaisir. C'est la nature de l'enseignement.

Pour ouvrir la boîte noire, il ne faut surtout pas être psychorigide. Une bonne manière d'éduquer dans la joie, c'est de modifier son langage, un langage qui évite la stigmatisation. L'objectif premier dans toute salle de classe est de protéger l'élève. Chaque élève doit avoir une place protégée. Il faut passer du temps et réellement travailler à donner une place à chaque élève. Au début, on a une boîte noire plus grosse que la boîte rouge et plus le temps passe, plus la boîte rouge grossit, au point de devenir plus imposante que la noire.

Le contraire de la confiance, c'est la trahison. Dans une école, le chemin de chacun est personnel. Il a parfois pu altérer plus ou moins sa capacité de confiance dans le monde qui l'entoure. Dans la boîte, il y a aussi une balle bleue qui symbolise les "coups" que l'élève a reçus. (Exemples: un père alcoolique, le suicide d'une personne proche, une belle-mère que le jeune ne supporte pas, l'abandon,...)



En tant que directeur, enseignant, la confiance est un vecteur indispensable et le dysfonctionnement de cette confiance est très grave.

La qualité du bon Pasteur réside dans la qualité de la présence à l'autre qui se traduit par la qualité du temps consacré, du choix des lieux de présence et d'intervention, des espaces de relation, de la qualité du juste regard posé, des paroles choisies... Le bon éducateur s'intéresse au monde du jeune, montre un intérêt à rejoindre le jeune dans les domaines qui l'intéressent. Donner de l'affection, c'est aider l'autre à grandir. Donner c'est apprendre à l'autre à donner. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Eduquer dans la joie, c'est être heureux dans sa fonction, dans son rôle. Ce qui nécessite parfois un travail sur soi pour revisiter son histoire et déceler ses peurs pour les surmonter.

Le directeur ou l'enseignant doit pouvoir avoir une **triple posture**. Trois postures distinctes dans lesquelles il ne peut pas être en même temps : celles du père, du frère et de l'ami.

Le père rappelle la loi, interdit, limite. Il a une posture d'autorité qui lui est donnée, reconnue et légitimée par ses destinataires.

Le frère, c'est celui qui va se mettre en situation d'"être avec" et qui va pouvoir dire : "je te comprends, je ne t'abandonnerai pas". (Il y a une différence entre la punition et la sanction. La punition vise à mettre de côté. La sanction vise à réintégrer.)

L'ami, c'est celui qui donne un conseil d'ami. Dire par exemple à un élève de se méfier quand il dit certaines choses pour que cela ne se retourne pas contre lui.

Dans l'épisode biblique de Jésus avec les enfants, on remarque qu'il les laisse venir à lui, qu'il les embrasse et qu'il les bénit. Il les accueille, il établit une relation avec eux et il dit du bien d'eux. On retrouve ces 3 dimensions (accueillir- entrer en relation-dire du bien) dans la démarche éducative.

Audition de "52 paroles de jeunes" : <https://vimeo.com/channels/1409102/page:1> - Le poids des mots

ÉCLAIRAGES



Des projets à l'honneur

Dans notre diocèse se vivent quotidiennement des projets innovants, enthousiasmants qui mériteraient souvent d'être soulignés.

Quelles que soient la localisation, le public accueilli, la taille ou encore l'histoire de l'école, la mobilisation des acteurs et particulièrement de la direction peut faire la différence. Pour ce nouveau numéro d'Eclairages, nous avons retenu trois projets partagés successivement par Pascale Kerrels de Hastière (Entité de Beauraing), Thierry Scoyer d'Assesse (Entité de Fosses) et Jessica Smets d'Amonines (Entité de Marche).

Merci à tous les trois pour ce partage et pour leur enthousiasme au service du pilotage de leur école.

SI vous souhaitez, vous aussi, pouvoir partager un projet spécifique vécu dans votre école, n'hésitez pas à nous envoyer articles et photos... ou nous contacter pour nous rendre dans votre école.

1. L'art à l'école Sainte-Anne avec MUS-E

Inspirés de la philosophie de Yehudi Menuhin, selon laquelle la pratique artistique devrait faire partie de la vie de chaque individu, les projets de MUS-E Belgium ont pour but de mettre l'art vécu à la portée de tout un chacun, avec une attention particulière à ceux qui y ont moins accès. S'adressant principalement aux enfants et aux jeunes, elle veut aussi favoriser les échanges entre les communautés locales, ou régionales, entre les générations et entre les milieux différents, avec la création artistique comme vecteur d'ouverture et de changement.

L'école Sainte-Anne d'Hastière est un partenaire de longue date de l'Asbl MUS-E Belgium. Au fil des années, de nombreux élèves de cette petite école ont déjà vécu de beaux parcours de co-création avec des

artistes MUS-E dans différentes disciplines artistiques.

Cette année, l'Asbl MUS-E Belgium a répondu à un appel à projet de la fondation Reine Mathilde permettant à leur classe de 5 et 6ème primaire de vivre une expérience inoubliable à travers le projet Unseen.

Unseen est un projet participatif bilingue de MUS-E qui met en lien des artistes et des enfants de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles. Quatre classes de 5ème et 6ème primaire sont rentrées dans un processus de co-création sonore avec des musiciens aux univers multiples.

Ce projet d'échange et de création artistique avait pour but de développer l'écoute, l'envie de découverte et la confiance en soi. Il voulait également favoriser les échanges entre les communautés linguistiques et les régions de notre pays.

C'était l'occasion pour les enfants de prendre part au monde de l'art tout au long du processus : avec les artistes lors des ateliers en classe, lors de la semaine de résidence, ainsi qu'au moment de la présentation de leur performance sur scène. Grâce à la collaboration avec *Les Brigittines** et le *Festival Ars Musica** le projet a bénéficié d'une mise en valeur dans un cadre artistique professionnel.

* Les Brigittines: Centre d'Art contemporain du Mouvement de la Ville de Bruxelles.

* Festival Ars Musica: Festival de concerts de musique contemporaine à Bruxelles.

ÉCLAIRAGES

De chouettes projets dans nos écoles...



ATELIERS MUS-E À L'ÉCOLE

L'Asbl MUS-E a choisi quatre écoles avec lesquelles elle avait déjà travaillé antérieurement parce que l'équipe éducative y est très sensible aux pratiques artistiques. Ayant remarqué l'impact positif des ateliers sur le développement des enfants, leurs enseignants sont toujours demandeurs de nouvelles collaborations avec les artistes MUS-E.

Chaque parcours de création comportait 9 séances de 2h en classe, données en collaboration avec l'enseignant. Au terme de chaque parcours, il restait une matière -sonore, visuelle, instruments inventés...- ou bien un dispositif -méthode de gestion

de l'"orchestre", distribution des rôles, des tâches..., - qui a servi pour la phase de création et de production en résidence.

Dans chaque étape du travail, les artistes ont proposé un cadre propice à la création et l'expression de chaque participant, dans sa singularité. Les apprentissages de techniques -instruments acoustiques ou électro, enregistrements, mixages, montages...- ont pris un minimum de place, laissant la part libre à l'expérimentation, à la recherche et à l'expression. Les artistes ont orienté le processus en fonction des affinités des membres de leur groupe.

ÉCOLES	ARTISTES MUS-E
École Sainte-Anne, Hastière	Philippe Cavaleri
Sint Albertschool, Molenbeek	Tom Goris, Sophie Vanhomwegen
Sint Pietersschool, Mechelen	Patries Wichers, Jo Caimo
École La Plume, Molenbeek	Nicolas Ankoudinoff

RÉSIDENCE et PERFORMANCE

Les 18 élèves de l'école Sainte-Anne sont venus en résidence dans l'espace artistique des Brigittines à Bruxelles du 12 au 15 novembre. Ils y ont rencontré les quatre autres artistes et ont découvert la matière proposée par les trois autres classes. Il ont préparé ensemble un concert original présenté dans la magnifique salle de spectacle des Brigittines le 18 novembre dernier.

Les Brigittines ont accueilli les élèves en résidence en mettant toute leur infrastructure à disposition pendant ces quatre jours: logements, locaux, espaces de création/de répétition, services techniques sons et lumières.

Les enfants se sont choisis un rôle en fonction de leurs affinités, que ce soit le plaisir d'être sur scène, ou au contraire, l'envie de participer au montage son ou d'aider aux lumières...

Participer à la création et à réalisation d'un vrai spectacle dans un cadre professionnel au cœur de Bruxelles est une expérience unique pour les enfants.

Par ailleurs, pour les élèves d'Hastière, qui grandissent dans un cadre verdoyant, ce séjour à Bruxelles pourrait être qualifié de "classe d'art en ville". En effet, nombreux d'entre eux ont découvert la capitale sous le soleil à cette occasion, en logeant en son cœur, dans les lofts des Brigittines.

Afin que la performance soit un succès garanti, un car affreté par la Ville de Bruxelles a fait l'aller-retour depuis Hastière pour permettre à toutes les familles des élèves de découvrir leur performance.

De chouettes projets dans nos écoles...



CONCLUSION

Les enfants ont fait partie intégrante de la création de A à Z, des premiers trajets d'expérimentation jusqu'au résultat final.

Une grande liberté d'expression leur a été laissée durant tout le processus. Les artistes se sont adaptés au rythme des enfants et à ce qui leur tenait à cœur pour proposer un travail qui leur a permis de s'exprimer pleinement et librement.

Au final, la cohésion du groupe aux Brigittines s'est faite de façon tout à fait naturelle, à tous les niveaux: enfants, artistes, coordinateurs MUS-E, équipe éducative de l'école Sainte-Anne et équipe des Brigittines. Des liens se

sont créés entre tous, laissant à chacun des souvenirs indélébiles.

Les enfants et l'équipe éducative d'Hastière sont très reconnaissants de l'expérience vécue. Tout le monde a été enchanté de voir ces enfants évoluer et s'épanouir au fil du processus et quelle fierté pour eux d'arriver au bout de ce grand projet et de présenter leur performance sur la très belle scène des Brigittines.

Pascale Kerrels et Aude de Prelle

Ecole Sainte Anne Hastière
www.sainteannehastiere.be



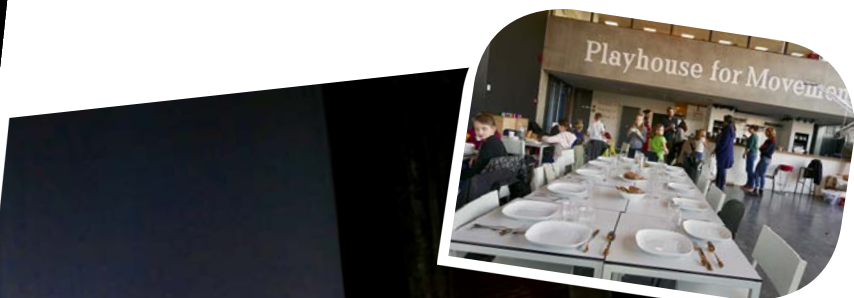
MUS-E Belgium
www.mus-e.be

MUS-E | BELGIUM | ARTS
PARTICIPATION
CO-CREATION

LIEN MATÉLÉ:

<https://www.matele.be/hastiere-les-enfants-de-sainte-anne-se-preparent-au-festival-ars-musica?jwsourc=em>

AGES



Des instruments inventés, des sons invisibles, des rythmes inattendus s'imbriquent dans une performance inédite faite d'images et de sons.

ÉCI

De chouettes projets dans nos écoles...



2. Lab CAP48 with CBC – Crowdfunding

Chères collègues, chers collègues

Je vous invite à lire l'article ci-dessous. C'est un mixte de la RTBF du 12/11 et de l'Avenir BW du 13/11. Je me suis lancé et... ça marche! N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez d'autres infos.

Thierry

LabCAP48 with CBC: le crowdfunding soutient l'aide aux personnes handicapées et aux jeunes en difficulté



Le "LabCAP48 with CBC" a dévoilé ce lundi 12 novembre à Louvain-la-Neuve les projets soutenus par crowdfunding, le financement participatif.

Pour cette fin d'année, l'appel aux dons via la plateforme internet du LabCAP48 a rapporté environ 150.000 euros. L'opération est le fruit d'un partenariat Cap48 - Banque CBC, avec la participation active de généreux donateurs.

Au total, pour cette 5ème édition du "LabCAP48", 26 associations d'aide aux personnes handicapées et aux jeunes en difficulté vont recevoir une aide financière substantielle.

L'école libre Saint-Martin à Assesse est "lauréat" et repart avec 11.905 euros pour équiper les classes dans le domaine numérique au service des enfants "dys". Elle a rassemblé 89 donateurs dont une trentaine sont anonymes ou inconnus.

La campagne LabCAP48 s'ajoute aux opérations classiques de Cap48 chapeautées par la RTBF.

"LabCAP48 with CBC est une plateforme de financement de projets express collaborative", explique Renaud Tockert, administrateur-délégué de Cap48. "Le don digital s'inscrit dans l'air du temps". Cette formule permet aux associations de rassembler les dons de leur réseau en bénéficiant des conseils et de l'image positive de CAP48. Mieux même, les donateurs reçoivent une attestation fiscale officielle délivrée par Cap48: un don de 40 euros ne coûte en réalité que 22 euros au donateur.

Et de six!

Signalons que CAP48 et CBC annoncent d'ores et déjà une **6ème édition du "LabCap48"**. Les candidatures débiteront le 28 janvier prochain. Mr Scoyer, directeur de l'école libre d'Assesse, devrait témoigner lors de ce lancement. Les écoles ne pensent pas à cette possibilité de financement, elle existe pourtant et le fait que l'école libre d'Assesse soit "lauréat" le prouve bien.

Infos pratiques sur le site: lab.cap48.be

De chouettes projets dans nos écoles...



3. Une initiative citoyenne à le petite école d'Amonines

Le réveil climatique

sonne aussi en classe !

Trois jours avant le début de la conférence internationale sur le climat, des écoles vont manifester. Le but ? Appeler au « réveil climatique ».

Ce dimanche s'ouvrira, en Pologne, la conférence mondiale sur le climat (voir encadré *En savoir plus*).

À Bruxelles, ce jour-là, aura lieu une grande manifestation pour le climat. Dans les rues, les gens réclameront qu'un maximum soit fait pour ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement climatique, comme le conseillent les scientifiques. Mais comment y arriver ? En réduisant les émissions de gaz à effet de serre (les principaux gaz responsables de la hausse de la température de la planète).

À l'école active d'Amonines (en province du Luxembourg), les enfants l'ont compris. Dans cette école, comme dans bien d'autres établissements, élèves et enseignants vont se ras-



Les élèves ont préparé des slogans pour leur manifestation. Ils les ont écrits sur des feuilles colorées : « On sauve la Terre, nos enfants seront fiers », « Mieux consommer pour une Terre en bonne santé ».

sembler ce 30 novembre. « Nous allons manifester ! », annoncent les élèves. Ils préparent dès lors des slogans, des phrases chocs qui riment. « Car cela se retient mieux », leur explique leur enseignant Gérard Guillaume. Dans la cour, ce 30 novembre, dès 9 h, les parents seront là. Ils entendront les chansons des 60 enfants de l'école et le son des instruments de musique qu'ils

ont fabriqués. Quel sera le message des enfants ? Une élève de la classe des 3^e, 4^e et 5^e années explique : « On a abusé de ce que donne la Terre. On a pris trop de pétrole, puis on a fabriqué trop de plastique ! » Les enfants pensent qu'il faudrait utiliser l'énergie éolienne (donnée par le vent), consommer moins, cesser d'abîmer la nature en jetant des déchets

et en utilisant des pesticides (produits chimiques utilisés pour éviter les mauvaises herbes ou les petites bêtes comme les pucerons et limaces). Mais les enfants agissent-ils déjà dans leur école ? « On fait un compost, on y met nos déchets alimentaires et on va s'en servir pour notre potager. On trie les déchets. »

Marie-Agnès Cantinaux



En savoir plus

- Du 2 au 14 décembre, ce sera la COP24 (la conférence climatique internationale n°24).
- Cette conférence aura lieu en Pologne, dans la ville de Katowice.
- 20 000 personnes (hommes politiques, représentants d'organisations non gouvernementales, scientifiques et responsables d'entreprises) provenant de 190 pays prendront part à cet événement.
- En 2015, un accord mondial sur le climat avait été adopté par 195 pays lors de la COP21. Cet accord disait qu'il fallait prendre des mesures pour contenir le réchauffement climatique sous les 2°C. Trois ans plus tard, où en est-on ? La COP24 fera le point. Elle devra dire comment les engagements pris lors de l'Accord de Paris seront rendus concrets, pratiques.

<http://www.cop24.katowice.eu>

Sources : Journal des enfants 30/11/2018

ÉCLA



Nous avons le plaisir de vous informer que la cellule de Soutien et de Conseil pédagogique accueillera début janvier Madame Nathalie Guillaume en tant que Conseillère pédagogique. Nathalie succèdera à Denis Gérard, engagé récemment à la Haute-Ecole Henallux pour son implantation de Bastogne. Nathalie est actuellement directrice à l'école libre de Ethe-Saint-Mard (Virton) depuis de nombreuses années. Elle est également déléguée des directions de l'entité de Virton-Florenville à Coluna et membre du Collège des directeurs.

Actuellement, la FéDÉFOC est toujours en recrutement d'un Conseiller Pédagogique (article 7) en remplacement de Nathalie Breels qui se voit confier par la FéDÉFOC un rôle au niveau de l'apprentissage des langues. Nathalie succède ainsi à Christine Kersten.

Nous remercions chaleureusement Nathalie et Denis pour leur implication au service des écoles de Namur-Luxembourg et leur collaboration avec l'ensemble des services de la maison diocésaine. nous leur souhaitons plein succès dans leur nouveau projet professionnel.

*Yannic Pieltain
Maryline Léonard*



Chers anciens collègues et/ou chers amis,

Le 10 décembre prochain, je quitterai le Conseil pédagogique pour rejoindre la Haute école de Bastogne en tant que professeur de psycho-péda.

Durant 10 ans, j'ai eu la chance de côtoyer une bonne partie d'entre vous, en tant que collègue directeur. Lors de réunions d'entité pour mes collègues de Marche mais aussi lors de la résidentielle d'Houffalize pour les non-Marchois. Depuis un peu plus d'un an, c'est en tant que CP que j'ai pu nouer des liens avec certains d'entre vous. Diverses rencontres, diverses expériences... et toujours de beaux voire très beaux souvenirs! Une magnifique expérience, au sein d'une équipe réellement formidable, que je quitte bien plus tôt que prévu.

Je tenais à vous saluer une dernière fois étant donné que nous n'aurons plus trop l'occasion de nous rencontrer. Vous saluer mais aussi vous remercier pour tous ces partages et ces bons moments. Je m'estime chanceux d'avoir pu avancer sur un chemin parsemé de si belles découvertes!

Ceci dit, j'espère vous croiser au détour d'une visite de stage, sait-on jamais...

Très cordialement, amicalement...

Denis



Petit concours pour les directions...

Le mercredi 14 novembre (matinée à Champion), Bruno Germain animé un module de formation sur " Pour une nouvelle méthodologie de l'enseignement du vocabulaire au service de la lecture ".

Question 1 :

D'après les travaux de E. Brunet, combien de mots seraient suffisants à un adulte pour bien maîtriser, de façon courante la communication écrite et orale en français ?

Question n°2 :

Combien de mots sont considérés hyperfréquents et représentent à eux seuls plus de 90% de l'ensemble des vocables utilisés dans les textes écrits ?

Question subsidiaire :

En date du 31 janvier 2019, combien aurons-nous reçu de réponses exactes ?

Les réponses sont à envoyer par mail (focef.nalux@segec.be) pour le 31 janvier 2019 au plus tard.

La remise des prix sera faite lors du séminaire des directions à Laroche du 6 au 8 février 2019.

Bonnes recherches.





Partager des compétences entre établissements d'enseignement via un groupement d'employeurs. L'exemple de Basic+ ASBL

Dans un Pouvoir Organisateur, la gestion financière de l'A.S.B.L. est une opération capitale qui engage toujours l'ensemble de la vie d'une école. De la tenue rigoureuse des comptes dépendent les investissements à court, moyen ou long termes.

Aujourd'hui, cette gestion requiert des compétences, voire une expertise qui peut dans certaines cas faire défaut.

Les services du bureau diocésain sont régulièrement sollicités dans des situations où le P.O. manque de maîtrise sur le sujet ou encore dans des situations où la situation financière n'a pu être contrôlée à temps, entraînant de facto, une situation critique pour l'avenir financier de l'école.

A l'heure où les A.S.B.L. peinent parfois dans le recrutement de membres, il est important pour chaque P.O. de trouver des solutions pertinentes pour assurer une gestion qui permettent des décisions éclairées.

Certains trouveront des solutions via des services locaux...d'autres se tourneront vers les services d'un centre de gestion... Aujourd'hui, le CoDiEC collabore également avec les services de l'A.S.B.L. Basic+ qui peut assurer cette mission. Ajoutons que dans la mesure où l'objectif aujourd'hui est bien de libérer davantage la direction d'école pour se recentrer sur une posture de leader pédagogique de son école, il est intéressant pour chaque P.O. de réfléchir à libérer la direction de cette tâche de comptabilité si c'est effectivement elle qui l'assurait.

Nous vous proposons une présentation de cette A.S.B.L. qui pourra, peut-être constituer une opportunité pour chaque P.O. en recherche de solution.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services ou directement avec les collaborateurs de Basic +



BASIC + A.S.B.L.

Basic+ ASBL est un groupement d'employeurs dont la vocation est de mutualiser les besoins de personnel à temps partiel de l'enseigne-

ment libre et d'autres institutions chrétiennes en Fédération Wallonie-Bruxelles. En réunissant ces différents besoins, l'ASBL peut proposer un contrat de travail intéressant aux travailleurs partagés qu'elle met alors à disposition des institutions selon les modalités convenues. Cela permet de fidéliser les travailleurs et partant, de les spécialiser dans notre environnement spécifique.

Cette organisation simplifie grandement le travail des établissements-membres qui n'ont pas à se soucier de trouver un spécialiste pour quelques jours (voire heures) par mois (ou même parfois par an), ni d'aucune formalité administrative quant à l'engagement et à la rémunération mensuelle de ces travailleurs. Elles disposent du travailleur les jours convenu et d'une facture (sans TVA¹) en fin de mois, proportionnelle à leur occupation du(des) travailleur(s).

¹Basic+ est exempté de TVA.



Le groupement d'employeurs

Le groupement d'employeurs est une des deux principales exceptions belges (avec l'intérim) à l'interdiction légale de mise à disposition de personnel. Il permet à des employeurs ayant besoin de compétences à temps partiel, de se fédérer pour engager ensemble des collaborateurs qu'ils peuvent ainsi fidéliser et spécialiser dans un travail/secteur déterminé, tout en ne l'occupant qu'en fonction de leur besoin respectif. Ce personnel partagé est donc placé sous la responsabilité, l'autorité et le contrôle de l'établissement-utilisateur dans lequel il travaille, au moment où il s'y trouve.

Légalement encadré, un groupement d'employeurs doit répondre à quelques conditions dont les principales sont: avoir la forme juridique de GIE ou d'ASBL, un objet social unique et un agrément préalable du Ministre de l'Emploi. En outre, un groupement peut signer tout type de contrat de travail, mais minimum de 19 hrs/semaine.

Basic+ asbl

Créé à l'initiative d'Adesio, Basic+ a donc pour mission d'assister les établissements d'enseignement et autres associations de service à disposer de compétences professionnelles, en fonction de leurs besoins et moyens respectifs.

Basic+ asbl a été officiellement agréé comme groupement d'employeurs en 2013, avec une dizaine d'écoles désireuses de partager l'occu-

pation d'un comptable. Aujourd'hui, Basic+ réunit plus de 260 membres différents, répartis sur toute la Fédération Wallonie Bruxelles. Il s'agit principalement d'établissements scolaires (76 %), mais également d'oeuvres caritatives, de congrégations, fabriques d'églises...

Basic+ occupe 5 comptables, 7 conseillers en prévention, 1 juriste et 5 travailleurs dédiés.

Les comptables, les préventionnistes et la juriste interviennent à la demande (en régie) auprès de tout membre intéressé à recourir à leurs services, ponctuellement ou régulièrement. Leur intervention est facturée selon un tarif horaire forfaitaire (frais de déplacement en sus).

De leur côté, les travailleurs "dédiés" sont engagés pour quelques membres du groupement bien déterminés, qui s'en partagent l'occupation selon l'horaire qu'ils ont fixé ensemble et les modalités financières qu'ils ont choisies. Basic+ assure la gestion administrative de l'engagement et refacture mensuellement les coûts² (prorata temporis) aux utilisateurs. C'est ainsi que 3 écoles primaires de Verviers se partagent un ouvrier à temps plein; 3 maisons communautaires de la Botte du Hainaut occupent ensemble une animatrice, 2 écoles bruxelloises occupent un éducateur... Ce service est ouvert à tout membre désireux de partager une compétence spécifique avec quelques collègues.

Plus de renseignements sur Basic+ auprès de

Wendy FOHN, Juriste (04-232.71.88 – w.fohn@adesio.be), ou
Pierre NEURAY, Conseiller (0495-54.84.31 – p.neuray@adesio.be)

Plus de renseignements via le site Basic + : <http://www.adesio.be/bdl/index.php?page=basic>

²A prix coûtant + 15 % (de la rémunération mensuelle brute) pour frais de gestion et contribution à un fonds pour passif social.